

LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI EN 2010

En 2010, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B et C) a augmenté de 197 000, après +594 000 en 2009, rejoignant en fin d'année le record historique atteint en 1999.

Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité réduite (catégorie A) a fortement ralenti (+77 000, après +420 000 en 2009), alors que l'activité réduite (catégories B et C) a continué de progresser vivement. En particulier, l'activité réduite « longue » a totalisé près de la moitié de la hausse du nombre de demandeurs d'emploi (+96 000), bien qu'elle ne représente qu'un cinquième des effectifs.

Les taux de sortie mensuels des listes de Pôle emploi ont continué de diminuer (-0,4 point, à 9,8 % en moyenne au cours de l'année 2010 pour les catégories A, B et C). Dans ce contexte, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée a maintenu un rythme de progression élevé (+19,1 %) proche de celui observé en 2009.

Plus d'un demandeur d'emploi sur cinq inscrit fin décembre 2010 a connu au moins deux épisodes de demande d'emploi au cours de l'année.

En France métropolitaine, fin décembre 2010, 4 646 000 personnes étaient inscrites à Pôle emploi

Fin décembre 2010, 4 646 000 personnes étaient inscrites à Pôle emploi (encadré 1), toutes catégories confondues (1) (tableau 1, encadré 2). Les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B et C) représentaient près de 90 % de cette population, soit 4 046 000 personnes. Parmi elles, 2 723 000 n'ont exercé aucune activité au cours du mois de décembre (catégorie A). En revanche, 539 000 ont exercé une activité réduite « courte », ayant travaillé moins de 78 heures au cours du mois (catégorie B), et 784 000 ont exercé une activité réduite « longue », de plus de 78 heures au cours du mois (catégorie C).

Les autres demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi sont soit sans emploi mais non disponibles immédiatement pour reprendre un emploi (catégorie D, 251 000 personnes), soit en emploi et non tenus d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi (catégorie E, 350 000 personnes).

(1) La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi. Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi (encadré 4).

Tableau 1 • Demandeurs d'emploi par catégorie de décembre 2009 à décembre 2010

Niveaux et glissements en milliers / taux de croissance en %

	Déc. 2009	Déc. 2010	Glissement trimestriel				Variation déc. 2010/ déc. 2009	Taux de croissance déc. 2010/ déc. 2009
			T1 2010	T2 2010	T3 2010	T4 2010		
Ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (catégories A à E)	4 382	4 646	84	85	61	34	265	6,0
Demands d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B et C)	3 848	4 046	47	50	49	51	197	5,1
dont : n'ayant exercé aucune activité réduite (cat. A).....	2 646	2 723	15	20	18	24	77	2,9
en activité réduite courte (cat. B).....	514	539	4	7	7	6	25	4,8
en activité réduite longue (cat. C).....	688	784	28	23	23	21	96	14,0
Demands d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories D et E)	533	601	37	35	12	-17	67	12,6
dont : catégorie D (en stage, maladie, formation).....	240	251	16	2	-3	-3	11	4,6
catégorie E (en emploi).....	294	350	21	34	16	-14	56	19,2

Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

Note : données cvs-cjo, fin de période ; les glissements correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'une période donnée (le trimestre ou l'année dans ce tableau) et le nombre de demandeurs d'emploi à la fin de la période précédente (soit un trimestre ou une année auparavant, respectivement) ; les taux de croissance rapportent ces glissements au nombre de demandeurs d'emploi à la fin de la période précédente.

Champ : France métropolitaine.

Malgré une reprise de l'activité en 2010, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C s'est poursuivie sur un rythme élevé tout au long de l'année

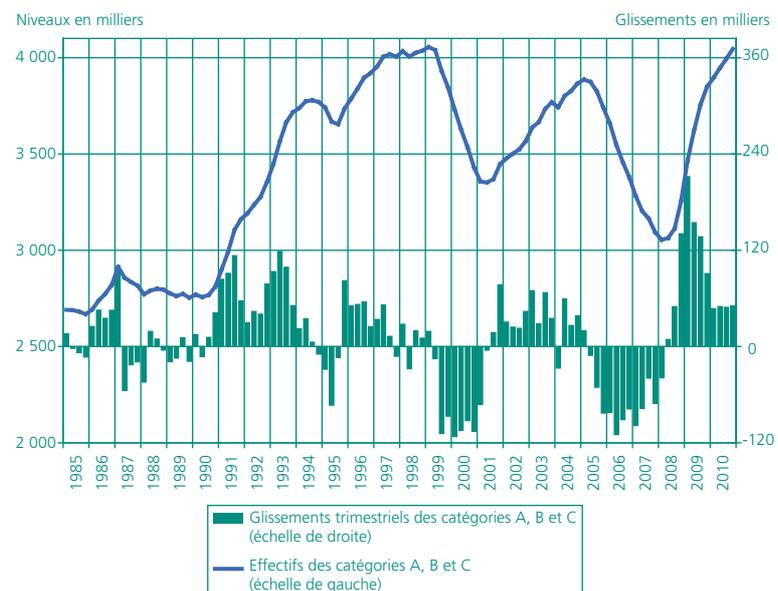
L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a nettement ralenti au début de l'année 2010, puis a suivi un rythme de croissance stable sur l'ensemble de l'année

La récession déclenchée par la crise financière de 2008 s'est traduite par une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à un rythme qui s'est accéléré jusqu'au pic historique du 1^{er} trimestre de 2009 (+212 000 sur le trimestre). La croissance de l'activité est redevenue positive à partir du 2^e trimestre de 2009, marquant une perspective de sortie de crise pour la France. La progression du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C a dès lors commencé à ralentir au cours de l'année 2009. Elle s'est toutefois stabilisée dès le début de l'année 2010 à un niveau de progression restant élevé (+50 000 en moyenne par trimestre, graphique 1).

Durant la récession, du 2^e trimestre 2008 au 1^{er} trimestre 2009, la catégorie A des demandeurs d'emploi a intégralement supporté la hausse du nombre des demandeurs d'emploi (+441 000, contre +410 000 pour l'ensemble des catégories A, B et C). La progression s'est ensuite atténuée sur le reste de l'année 2009, avec le redémarrage de l'activité économique.

En 2010, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a progressé à un rythme constant

Graphique 1 • Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

Note : données cvs-cjo, fin de trimestre ; les glissements trimestriels correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'un trimestre donné et le nombre de demandeurs d'emploi à la fin du trimestre précédent.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C en France métropolitaine.

tout au long de l'année, de l'ordre de +20 000 par trimestre (graphique 2). Néanmoins, avec une croissance annuelle de 2,9 %, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (+77 000) a été en 2010 cinq fois moindre qu'en 2009 et trois fois moindre qu'en 2008.

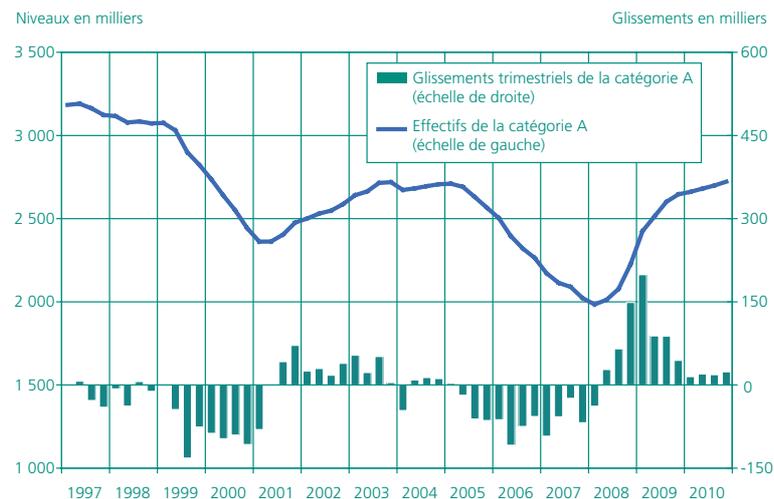
Le nombre de demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite a progressé à un rythme plus soutenu que celui de la catégorie A

Le nombre de demandeurs d'emploi tenus d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi, et ayant eu une activité réduite (catégories B et C) a augmenté en 2010 de 120 000, soit une hausse de 10,0 % sur un an. L'inflexion de la progression du nombre de demandeurs d'emploi dans ces catégories (après +175 000 en 2009, soit une hausse de 17,0 %) est bien moindre que celle observée pour la catégorie A (+77 000 en 2010 après +420 000 en 2009).

L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite avait débuté de façon plus tardive, au 1^{er} trimestre de 2009. Le rebond de l'emploi intérimaire, dès le 2^e trimestre de 2009, et la hausse de la part des personnes en emploi travaillant à temps partiel à partir de cette date ont pu contribuer à soutenir le dynamisme du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie B ou C. Les créations d'emploi intérimaires ont en effet représenté encore près de la moitié des créations d'emploi dans l'ensemble de l'économie en 2010 [1], tandis que la part des embauches en CDD de très courte durée (moins d'un mois) dans les embauches totales s'est stabilisée depuis 2009 à un niveau historiquement élevé [2]. La part des personnes en emploi à temps partiel est désormais supérieure de 0,5 point à son niveau d'avant-crise (2).

Parmi les demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite, la catégorie B a progressé en 2010 trois fois moins vite (+4,8 %) que la catégorie C (+14,0 %). Ces évolutions sont nettement plus dynamiques que celle du nombre de demandeurs

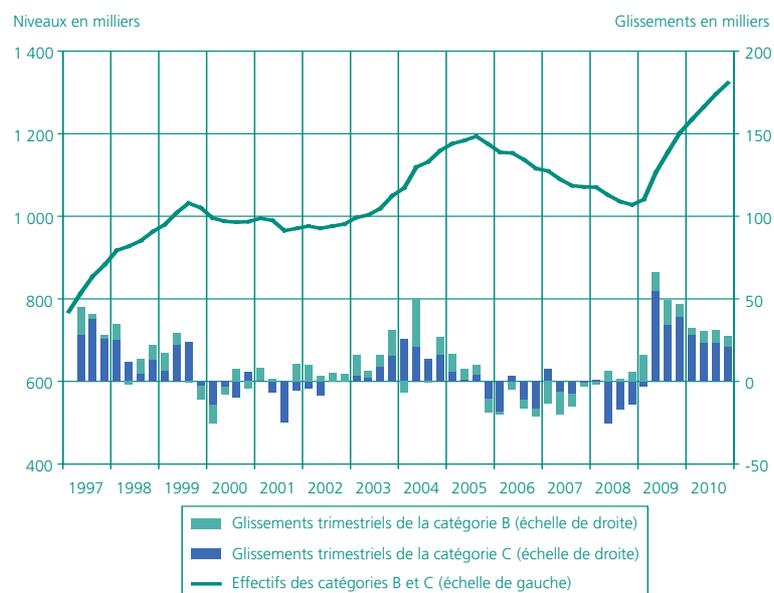
Graphique 2 • Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi n'exerçant pas d'activité



Note : données cvs-cjo, fin de trimestre ; les glissements trimestriels correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'un trimestre donné et le nombre de demandeurs d'emploi à la fin du trimestre précédent

Champ : demandeurs d'emploi en catégorie A en France métropolitaine.

Graphique 3 • Demandeurs d'emploi en activité réduite



Note : données cvs-cjo, fin de trimestre ; les glissements trimestriels correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'un trimestre donné et le nombre de demandeurs d'emploi à la fin du trimestre précédent.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories B et C en France métropolitaine.

d'emplois en catégorie A. Pour la catégorie C, la progression n'a que modérément ralenti par rapport à 2009, avec une hausse de 96 000 après +126 000 en 2009.

Après avoir fortement augmenté en début d'année, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories D et E a commencé à diminuer au dernier trimestre de l'année 2010

Le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi sans emploi, non disponibles immédiatement et non tenues d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi (catégorie D) est resté très



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

(2) Selon les données de l'enquête Emploi de l'Insee, la part des personnes en emploi travaillant à temps partiel s'élève à 17,8 % de l'emploi BIT en 2010, après être restée relativement stable autour de 17,3 % de 2004 à 2008.

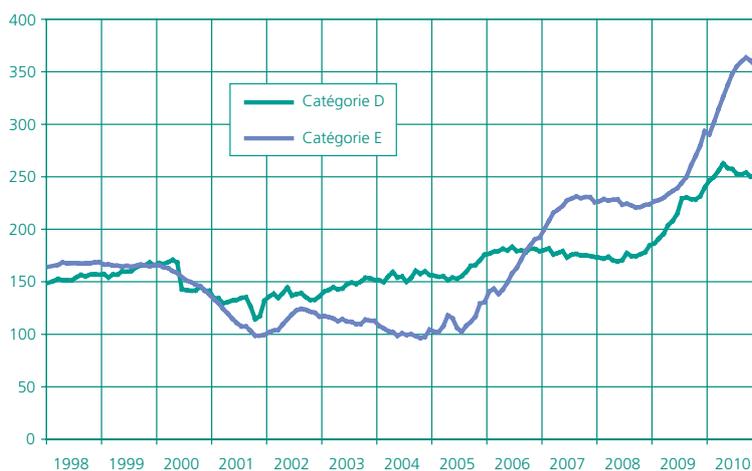
dynamique au début de l'année 2010, progressant au même rythme qu'en 2009 pour atteindre un point haut fin avril avec 263 000 demandeurs d'emploi inscrits dans cette catégorie (graphique 4). À partir du 2^e trimestre, la tendance s'est retournée, principalement sous l'effet de la baisse du nombre de personnes bénéficiant d'une convention de reclassement personnalisé (CRP) ou d'un contrat de transition professionnelle (CTP) (graphique 5). Cette évolution va de pair avec le ralentissement des inscriptions à Pôle emploi suite à des licenciements économiques, la part des entrées en CRP ou CTP au sein de l'ensemble des inscriptions sur les listes de Pôle emploi suite à un licenciement économique (y compris entrées en CRP et CTP) étant relativement stable en 2010, autour de 50 % [3]. La hausse du nombre de demandeurs d'emploi dans la catégorie D ne bénéficiant ni de la CRP ni du CTP amortit en partie la baisse des effectifs de ces deux dispositifs ; il s'agit quasi exclusivement de demandeurs d'emploi en formation ou en stage (3).

Au total, sur l'ensemble de l'année 2010, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D s'est accru de 11 000 (+4,6 %).

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi n'ayant pas l'obligation d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi et exerçant un emploi (catégorie E) s'est également retournée en 2010, mais plus tardivement que pour la catégorie D. Après une forte progression au cours des trois premiers trimestres, elle a atteint un point haut historique en septembre 2010 (364 000), puis a commencé à se replier, entraînée par la baisse du nombre de bénéficiaires de contrats aidés en cours d'année, dans les secteurs marchands et non marchands (graphique 6). Ainsi, à la fin de l'année 2010, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés est revenu au niveau

Graphique 4 • Demandeurs d'emploi en catégories D et E

Niveaux en milliers



Note : données cvs-cjo, fin de mois.

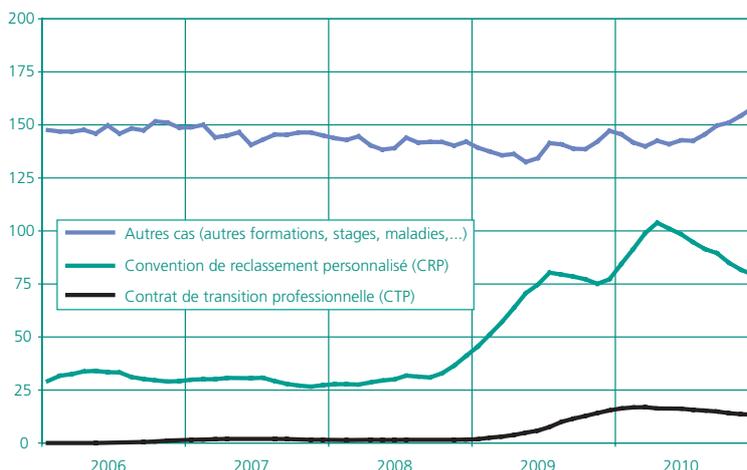
Champ : demandeurs d'emploi en catégories D et E en France métropolitaine.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

Graphique 5 • Situation des demandeurs d'emploi en catégorie D

Niveaux en milliers



Note : données cvs-cjo, fin de mois.

Champ : demandeurs d'emploi en catégorie D en France métropolitaine.

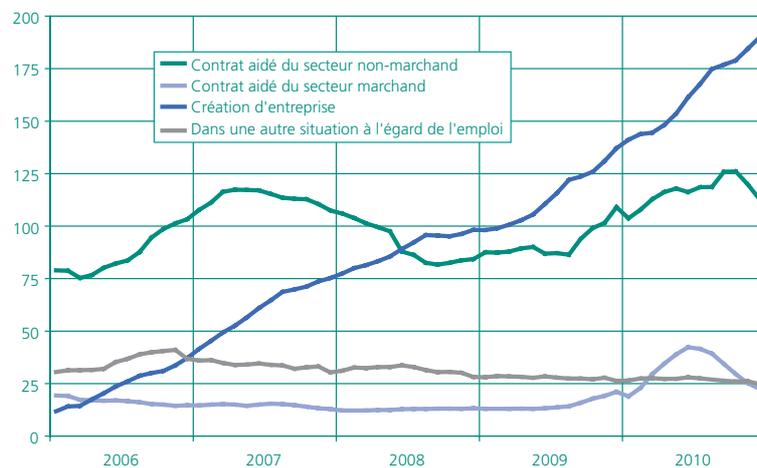


Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

(3) Hors formations dans le cadre de la CRP ou du CTP.

Graphique 6 • Situation des demandeurs d'emploi en catégorie E

Niveaux en milliers



Note : données cvs-cjo, fin de mois.

Champ : demandeurs d'emploi en catégorie E en France métropolitaine.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

Tableau 2 • Demandeurs d'emploi en catégories A, B et C par sexe, de décembre 2009 à décembre 2010

Catégories	Sexe	Effectif en décembre 2010	Structure en décembre 2010	Glissement annuel de décembre à décembre		Taux de croissance de décembre à décembre	
		(milliers)	(%)	(milliers)		(%)	
				2009	2010	2009	2010
A, B et C	Total	4 046		594	197	18,3	5,1
	Hommes.....	2 010	49,7	363	80	23,2	4,2
	Femmes.....	2 036	50,3	231	117	13,7	6,1
A	Total	2 723		420	77	18,9	2,9
	Hommes.....	1 422	52,2	268	16	23,6	1,1
	Femmes.....	1 301	47,8	152	61	13,9	4,9
B et C	Total	1 323		175	121	17,0	10,0
	Hommes.....	588	44,5	95	64	22,2	12,3
	Femmes.....	735	55,5	79	56	13,2	8,3

Note : données cvs-cjo, fin de période ; les glissements correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'une période donnée (l'année dans ce tableau) et le nombre de demandeurs d'emploi à la fin de la période précédente (soit une année auparavant) ; les taux de croissance rapportent ces glissements au nombre de demandeurs d'emploi à la fin de l'année précédente.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C en France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

Tableau 3 • Demandeurs d'emploi en catégories A, B et C par tranche d'âge, de décembre 2009 à décembre 2010

Catégories	Âge	Effectif en décembre 2010	Structure en décembre 2010	Glissement annuel de décembre à décembre		Taux de croissance de décembre à décembre	
		(milliers)	(%)	(milliers)		(%)	
				2009	2010	2009	2010
A, B et C	Total	4 046		594	197	18,3	5,1
	Moins de 25 ans.....	628	15,5	108	-18	20,0	-2,8
	Entre 25 et 49 ans.....	2 662	65,8	369	111	16,9	4,4
	50 ans ou plus.....	756	18,7	118	104	22,1	16,0
A	Total	2 723		420	77	18,9	2,9
	Moins de 25 ans.....	443	16,3	70	-23	17,6	-5,0
	Entre 25 et 49 ans.....	1 757	64,5	257	27	17,4	1,6
	50 ans ou plus.....	522	19,2	94	73	26,3	16,1
B et C	Total	1 323		175	121	17,0	10,0
	Moins de 25 ans.....	185	14,0	38	5	26,8	2,7
	Entre 25 et 49 ans.....	905	68,4	112	84	15,8	10,2
	50 ans ou plus.....	233	17,6	24	32	13,6	15,8

Note : données cvs-cjo, fin de période ; âge au 31 décembre ; les glissements correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'une période donnée (l'année dans ce tableau) et le nombre de demandeurs d'emploi à la fin de la période précédente (soit une année auparavant) ; les taux de croissance rapportent ces glissements au nombre de demandeurs d'emploi à la fin de l'année précédente.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C en France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

atteint un an auparavant. Toutefois, la hausse du nombre des demandeurs d'emploi créateurs d'entreprise a poursuivi en 2010 une progression régulière et continue, amorcée en 2005 et à peine affectée par la crise. Au total, le nombre de personnes en catégorie E a augmenté en 2010 de 56 000 (+19,2 %).

Les femmes sont à nouveau majoritaires parmi les demandeurs d'emploi

Au cours du second semestre 2008 et de l'année 2009, les hommes avaient contribué pour 64 % à la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C. En conséquence, en décembre 2009, autant d'hommes que de femmes étaient inscrits sur les listes de demandeurs d'emploi dans ces catégories, une égale répartition entre les sexes qui n'avait jamais été observée depuis 1985. En 2010, la progression du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C a été plus importante pour les femmes (+6,1 %) que pour les hommes (+4,2 %) (tableau 2). De ce fait, fin 2010 elles

sont à nouveau majoritaires parmi les demandeurs d'emploi. La progression plus rapide du nombre de femmes sur les listes de Pôle emploi n'est observée que dans la catégorie A. Au sein des catégories B et C, où les femmes sont nettement surreprésentées (56 %), la progression du nombre de demandeurs d'emploi reste plus forte pour les hommes, comme en 2009. Elle est toutefois concentrée pour ces derniers sur l'activité « longue », avec une hausse de 18,6 %.

Le nombre de demandeurs d'emploi seniors a continué à fortement augmenter en 2010 alors qu'il a reculé pour les moins de 25 ans

En 2010 comme en 2009, les seniors (50 ans et plus) ont été la population la plus affectée par la hausse du nombre de demandeurs d'emploi dans les catégories A, B et C. Cependant, l'écart avec les autres tranches d'âge de la population est beaucoup plus marqué qu'en 2009 : le nombre de demandeurs d'emploi seniors de 50 ans et plus a augmenté de 16,0 %, contre une hausse

de 5,1 % tous âges confondus (tableau 3). Cette hausse est homogène sur l'ensemble des catégories. L'écart entre l'évolution du nombre de seniors demandeurs d'emploi et les autres tranches d'âge est surtout sensible pour la catégorie A. Outre les différences de sensibilité à la conjoncture des travailleurs de différentes tranches d'âge, la suppression progressive des entrées en dispense de recherche d'emploi (DRE) a vraisemblablement contribué de façon substantielle à la progression du nombre de demandeurs d'emploi de 57 ans et plus (encadré 3).

À l'inverse, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a commencé à diminuer en 2010 (-2,8 %). Ceux-ci avaient été les premières victimes de la crise. La part des demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi en catégories A, B et C avait en effet enregistré une hausse de près de 2 points entre le 2^e trimestre de 2008 et le 2^e trimestre de 2009, atteignant ainsi un niveau historiquement élevé (17,4 %). Elle est revenue fin 2010 à son niveau d'avant-crise (15,5 %).

Les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi par âge ont été relativement conformes depuis 2008 à ce qui est observé en général lors d'une crise. Les jeunes sont les premiers affectés par le recul de l'activité, mais aussi les premiers à

sortir des listes de demandeurs d'emploi dès que l'emploi précaire (intérim, CDD...) commence à rebondir. Globalement, les seniors bénéficient d'emplois plus stables : s'ils sont épargnés par leur statut dans les premiers temps de la crise, en revanche la décade du nombre de demandeurs d'emploi de cette tranche d'âge est plus tardive et le retour à l'emploi plus long. Cet effet a été amplifié par la suppression progressive des DRE.

La part des ouvriers parmi les demandeurs d'emploi diminue en 2010

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C en 2010 est tirée principalement par les employés et les manœuvres (4) (tableau 4). La progression enregistrée pour ces catégories varie entre 5,6 % et 7,5 % alors qu'elle est inférieure à 2,5 % pour les ouvriers et les personnels très qualifiés (agents de maîtrise, techniciens et cadres).

Ces différences selon le niveau de qualification sont encore plus marquées pour la seule catégorie A. En effet, le nombre de demandeurs d'emploi recule en 2010 pour les ouvriers, les agents de maîtrise et les techniciens ; il est stable pour les cadres, tandis qu'il augmente encore pour les employés et les manœuvres. Cette situation

(4) La qualification est renseignée dans les fichiers de Pôle emploi par le conseiller du demandeur d'emploi. Cette variable diffère de la catégorie socio-professionnelle (encadré 1).

Tableau 4 • Demandeurs d'emploi des catégories A, B et C par niveau de qualification, de décembre 2009 à décembre 2010

Catégories	Niveau de qualification	Effectif en décembre 2010	Structure en décembre 2010	Glissement annuel de décembre à décembre		Taux de croissance de décembre à décembre	
		(milliers)	(%)	(milliers)		(%)	
				2009	2010	2009	2010
A, B et C	Total	4 046		594	197	18,3	5,1
	Manœuvres	115	2,8	17	7	18,5	6,2
	Ouvriers professionnels.....	300	7,4	38	5	14,6	1,5
	Ouvriers qualifiés	518	12,8	102	12	25,3	2,3
	Employés non qualifiés.....	798	19,7	94	42	14,3	5,6
	Employés qualifiés	1 710	42,3	240	119	17,8	7,5
	Agents de maîtrise, techniciens	335	8,3	54	5	19,6	1,6
Cadres.....	251	6,2	47	5	23,5	2,0	
A	Total	2 723		420	77	18,9	2,9
	Manœuvres	88	3,2	13	4	18,2	4,7
	Ouvriers professionnels.....	204	7,5	22	-4	11,8	-1,8
	Ouvriers qualifiés	345	12,7	69	-9	24,0	-2,4
	Employés non qualifiés.....	564	20,7	68	25	14,5	4,6
	Employés qualifiés	1 101	40,5	166	63	19,0	6,1
	Agents de maîtrise, techniciens	212	7,8	39	-5	22,2	-2,2
Cadres.....	194	7,1	41	0	27,0	0,1	
B et C	Total	1 323		175	121	17,0	10,0
	Manœuvres	27	2,1	4	3	19,6	11,5
	Ouvriers professionnels.....	96	7,3	16	8	21,6	9,4
	Ouvriers qualifiés	173	13,1	34	20	28,3	13,3
	Employés non qualifiés.....	234	17,7	26	17	13,6	8,0
	Employés qualifiés	608	46,0	75	56	15,6	10,2
	Agents de maîtrise, techniciens	123	9,3	15	10	15,0	8,9
Cadres.....	57	4,3	6	5	12,2	9,1	

Note : données cvs-cjo, fin de période ; les glissements correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'une période donnée (l'année dans ce tableau) et le nombre de demandeurs d'emploi à la fin de la période précédente (soit une année auparavant) ; les taux de croissance rapportent ces glissements au nombre de demandeurs d'emploi à la fin de l'année précédente.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C en France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

contraste avec les évolutions observées en 2009, où la progression du nombre de demandeurs d'emploi avait été plus importante pour les cadres, ouvriers qualifiés, agents de maîtrise et techniciens que pour les autres niveaux de qualification.

En revanche, la hausse de l'activité réduite a été globalement homogène pour tous les niveaux de qualification en 2010, autour de 10,0 %. Les ouvriers, qualifiés notamment, subissent néanmoins encore une hausse du nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite supérieure à la moyenne (+13,3 %), mais d'une ampleur bien moindre qu'en 2009 où l'écart par rapport à la moyenne était de 11,3 points.

Graphique 7 • Entrées et sorties mensuelles des listes de Pôle emploi pour les catégories A, B et C de demandeurs d'emploi



Note : données brutes.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C en France métropolitaine.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

Les entrées et les sorties des listes de demandeurs d'emploi se stabilisent en 2010 à un niveau élevé

Les entrées sur les listes de Pôle emploi dans les catégories A, B et C n'ont que légèrement diminué en 2010, de 503 000 à 490 000 en moyenne

par mois (graphique 7). Cette baisse est intervenue dès le mois de février, avant une stabilisation sur le reste de l'année. Le rythme des entrées sur les listes reste encore 10 % plus élevé que celui observé avant la crise.

Les sorties des listes de Pôle emploi depuis les catégories A, B et C se sont aussi stabilisées à un

Tableau 5 • Les entrées et sorties* des catégories A, B et C de demandeurs d'emploi

Données CVS-CJO	2008	2009	2010	Variation absolue entre 2009 et 2010	Variation relative entre 2009 et 2010
	(milliers)	(milliers)	(milliers)	(milliers)	(%)
Demandeurs d'emploi en catégories A, B et C : moyenne annuelle	3 099	3 605	3 943	338	9,4
Écart entre les entrées cumulées et les sorties cumulées....	222	666	245		
Entrées cumulées	5 404	6 037	5 878	-159	-2,6
Fins de contrat à durée déterminée.....	1 382	1 489	1 387	-102	-6,9
Fins de mission d'intérim.....	527	450	348	-102	-22,7
Licenciements économiques.....	186	266	185	-82	-30,7
Autres licenciements.....	693	645	532	-113	-17,6
Démissions.....	265	226	200	-26	-11,7
Premières entrées sur le marché du travail.....	341	405	374	-31	-7,7
Reprises d'activité.....	390	473	464	-9	-2,0
Autres cas.....	1 620	2 083	2 390	307	14,7
Sorties cumulées	5 182	5 371	5 633	262	4,9
Reprises d'emploi.....	2 533	2 388	2 517	129	5,4
Formations.....	556	538	590	52	9,6
Retraites, DRE.....	117	99	83	-15	-15,7
Arrêts de recherche d'emploi temporaire (1).....	409	414	444	31	7,4
Non-renouvellements volontaires de la demande (2) ...	153	177	190	13	7,2
Non-renouvellements accidentels de la demande (3)...	321	432	441	10	2,3
Défauts d'actualisation suivi d'une réinscription (4).....	755	974	1 010	36	3,7
Radiations administratives (5).....	116	98	102	4	3,9
Autres cas (6).....	221	251	255	4	1,5

(1) Maladie, congé de maternité, congé parental, déplacement, vacances, service militaire.

(2) N'est plus indemnisé, ne recherche plus d'emploi, ne voit plus l'intérêt d'être inscrit.

(3) Oubli de téléphoner ou ignorance sur le fait qu'il fallait téléphoner, problème de téléactualisation, non suivi d'une réinscription dans les 3 mois.

(4) Oubli de téléphoner ou ignorance sur le fait qu'il fallait téléphoner, problème de téléactualisation, radiation administrative confirmée par le demandeur d'emploi, suivi d'une réinscription.

(5) Radiation administrative confirmée par le demandeur d'emploi, non suivie d'une réinscription dans les 3 mois.

(6) Décès, prison, déménagement, ne sait pas, refus, autres.

* Est comptabilisé ici l'ensemble des entrées et des sorties même si celles-ci sont de très courte durée (de même que pour le graphique 7). Ceci explique que les flux sont nettement supérieurs à ceux présentés dans le graphique 9 pour l'analyse des transitions entre catégories, qui ne portent que sur les flux d'un mois sur l'autre.

Note : données cvs-cjo.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C en France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

niveau relativement élevé dès le début de l'année 2010, à un rythme moyen de 470 000 par mois. Après avoir ralenti progressivement depuis 2007, elles ont marqué un point bas au début de l'année 2009, avec à peine 408 000 sorties au cours du mois de janvier. Elles ont ensuite augmenté jusqu'à la fin de l'année 2009, retrouvant les niveaux observés avant la crise. L'accélération des sorties des listes a été insuffisante pour amorcer une décrue du nombre de demandeurs d'emploi en 2010, étant donné le niveau élevé auquel les entrées se sont maintenues.

Baisse des entrées sur les listes pour licenciement et fin de contrat

Les entrées sur les listes de Pôle emploi dans les catégories A, B et C ont diminué sensiblement pour tous les motifs associés à des fins de contrat ou des licenciements, de l'ordre de 100 000 de moins pour chacun des quatre motifs : fin de CDD, fin de mission d'intérim, licenciement économique et autres licenciements (tableau 5). En revanche, les entrées à Pôle emploi pour « autres cas » ont à nouveau très fortement progressé en 2010 (+307 000, après +463 000 en 2009), leur part ayant augmenté de 10 points depuis le début de la crise.

Ce motif d'entrée inclut notamment les entrées consécutives à une rupture conventionnelle. Toutefois, la hausse du nombre de ruptures conventionnelles homologuées en 2010, de 192 000 à 255 000, ne peut expliquer qu'une part limitée de la progression des entrées sur les listes pour « autres cas » (5).

Hausse du volume de sorties des listes pour reprise d'emploi

Près de la moitié des sorties des listes de Pôle emploi résulte de reprises d'emploi. Alors qu'elles avaient diminué en 2009 (-145 000), celles-ci s'accroissent sensiblement en 2010 (+129 000) ; ce rebond constitue la principale contribution à l'accélération des sorties des listes. Il a suivi le redémarrage des créations d'emploi dans les secteurs concurrentiels non agricoles (graphique 8), mais enregistre un léger tassement au 2nd semestre malgré la stabilisation des créations d'emploi aux alentours de +50 000 par trimestre.

Les entrées en formation progressent également en 2010

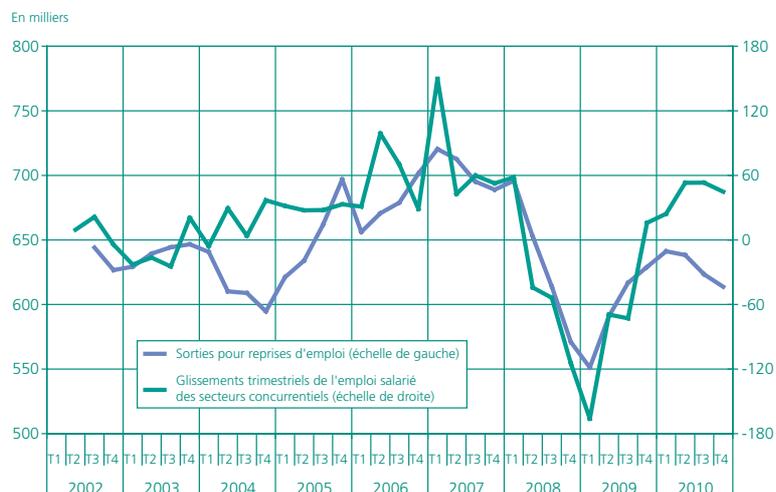
(+52 000), après avoir baissé en 2009. Les sorties pour arrêts de recherche d'emploi temporaire augmentent de 31 000, après avoir été relativement stables en 2009 (+3 000). Après une forte baisse en 2009 (-18 000), les radiations administratives ont augmenté de 4 000 en 2010, soit une hausse de 3,9 %, inférieure à la hausse du nombre de demandeurs d'emploi. Les sorties des listes pour les autres motifs ralentissent fortement. En particulier, celles consécutives à des non-renouvellements accidentels de la demande ou à des défauts d'actualisation suivis d'une réinscription, qui avaient augmenté en 2009 respectivement de 110 000 et 220 000 ne progressent plus en 2010 que de 10 000 et 36 000 ; ces évolutions sont également inférieures en pourcentage à celle du nombre global de demandeurs d'emploi. Ainsi, après avoir crû de 5 points en 2009, la part des sorties pour ces motifs parmi l'ensemble des sorties s'est maintenue à 31 % en 2010. Enfin, les sorties pour retraites et DRE continuent de chuter fortement (-15 000, soit -15,7 %), du fait du durcissement des conditions d'accès à la DRE.

La diminution du taux de sortie des listes se poursuit bien qu'à un rythme plus faible qu'en 2009

La variation du nombre de sorties des listes reflète en partie celle du nombre de demandeurs d'emploi inscrits. Le taux de sortie est donc un indicateur plus pertinent que le nombre de sorties pour analyser la dynamique du marché du travail et les perspectives de sortie des listes de Pôle emploi.

(5) Outre les entrées suites à des ruptures conventionnelles, la modalité « autres cas » recouvre les entrées sur les listes de Pôle emploi pour lesquelles le motif n'est pas renseigné.

Graphique 8 • Sorties des listes de Pôle emploi pour reprise d'emploi et évolution de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels non agricoles



Note : données cvs-cjo ; les glissements trimestriels correspondent à la différence entre le nombre de salariés des secteurs concurrentiels à la fin d'un trimestre donné et le nombre de salariés de ces secteurs à la fin du trimestre précédent

Champ : catégories A, B et C pour les demandeurs d'emploi sortant des listes ; France métropolitaine.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT et enquête Sortants ; Insee, estimations d'emploi.

Tableau 6 • Taux de sortie mensuels des listes de Pôle emploi des demandeurs d'emploi des catégories A, B, C

	2008	2009	2010	Évolution annuelle	
				entre 2008 et 2009	entre 2009 et 2010
	(%)	(%)	(%)	(points)	(points)
Taux de sortie des listes de Pôle emploi	11,8	10,2	9,8	-1,6	-0,4
Reprises d'emploi	5,9	4,8	4,6	-1,1	-0,2
Formations	1,2	1,0	1,0	-0,2	0,0
Retraites, DRE	0,3	0,2	0,2	-0,1	0,0
Arrêts de recherche temporaire	1,0	0,8	0,8	-0,2	0,0
Non-renouvellements volontaires de la demande	0,3	0,3	0,3	0,0	0,0
Non-renouvellements accidentels de la demande	0,6	0,7	0,6	0,1	-0,1
Défauts d'actualisation suivi d'une réinscription	1,6	1,7	1,6	0,1	-0,1
Radiations administratives	0,3	0,2	0,2	-0,1	0,0
Autres cas	0,5	0,5	0,5	0,0	0,0
Taux de sortie des listes de Pôle emploi pour reprise d'emploi	5,9	4,8	4,6	-1,1	-0,2
Sexe					
Homme	6,2	4,9	4,9	-1,3	0,0
Femme	5,7	4,8	4,4	-0,9	-0,4
Âge					
Moins de 25 ans	8,8	7,0	7,3	-1,8	0,3
25 à 49 ans	5,9	4,7	4,6	-1,2	-0,1
50 ans ou plus	3,5	2,8	2,4	-0,7	-0,4
Ancienneté sur les listes de Pôle emploi					
Moins d'1 an	7,2	5,8	5,7	-1,4	-0,1
1 an ou plus	3,6	2,9	2,9	-0,7	0,0

Note : données cvs-cjo ; les taux de sorties rapportent les flux au cours d'un mois donné au nombre de demandeurs d'emploi du mois précédent ; les taux présentés dans ce tableau correspondent aux moyennes des 4 mois disponibles de l'enquête Sortants au cours d'une année donnée.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C en France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

Malgré la progression du nombre de sorties des listes de Pôle emploi dans les catégories A, B et C, le taux de sortie a continué de diminuer en 2010 pour s'établir à 9,8 % en moyenne par mois, soit une baisse de 0,4 point, après une baisse de 1,6 point en 2009 (tableau 6). Cette évolution résulte pour partie de la poursuite de la baisse du taux de sortie pour reprise d'emploi (-0,2 point, après -1,1 point en 2009) ; les taux de sortie pour non-renouvellement accidentel de la demande et défaut d'actualisation suivi d'une réinscription diminuent également de 0,1 point chacun, compensant les hausses observées en 2009.

En 2009, les taux de sortie des listes pour reprise d'emploi étaient à des niveaux très proches pour les hommes et les femmes ; ils divergent à nouveau légèrement en 2010, la baisse enregistrée étant concentrée uniquement sur les femmes. La baisse du taux de sortie pour reprise d'emploi entre 2009 et 2010 est aussi fortement corrélée avec l'âge : elle est plus élevée pour les seniors (-0,4 point), alors que le taux de sortie pour reprise d'emploi s'améliore pour les jeunes (+0,3 point). Ces évolutions divergentes creusent à nouveau les différences de niveaux qui s'étaient légèrement atténuées durant la crise.

Enfin, le taux de sortie est globalement stable lorsqu'il est décomposé selon l'ancienneté d'inscription sur les listes ; il reste deux fois plus faible pour les demandeurs d'emploi de longue durée. La baisse du taux global de sortie pour reprise d'emploi résulte donc en partie d'un effet de composition, lié à la hausse de la part des demandeurs d'emploi de longue durée.

En 2010, près de la moitié des demandeurs d'emploi sortant de la catégorie A ont repris une activité réduite tout en restant inscrits à Pôle emploi

Les évolutions du nombre de personnes inscrites à Pôle emploi dans chacune des catégories résultent de deux types de mouvements : entrées et sorties directes des listes de Pôle emploi vers ou en provenance de la catégorie considérée et mouvements entre catégories de demandeurs d'emploi suite à des changements de situation (reprise d'une activité réduite, par exemple). Dans ce dernier cas, les demandeurs d'emploi restent inscrits à Pôle emploi mais changent de catégorie.

Les transitions entre catégories représentent une part importante des flux d'entrée et de sortie de la catégorie A (graphique 9). Sur l'ensemble de l'année 2010, plus de 3 millions de demandeurs d'emploi sont ainsi passés de la catégorie A vers une autre catégorie : pour la moitié il s'agissait d'une sortie vers l'activité réduite « courte » (catégorie B), pour un tiers vers l'activité réduite « longue » (catégorie C), et pour les 17 % restant d'une bascule vers les catégories D ou E. À l'inverse, 2,3 millions de demandeurs d'emploi ont intégré la catégorie A depuis une autre catégorie, et ce dans des proportions sensiblement identiques. Les flux d'entrées et de sorties directes de la catégorie A sont encore plus importants que ceux en provenance des autres catégories : 3,4 millions de personnes se sont inscrites à Pôle emploi dans cette catégorie au cours de l'année

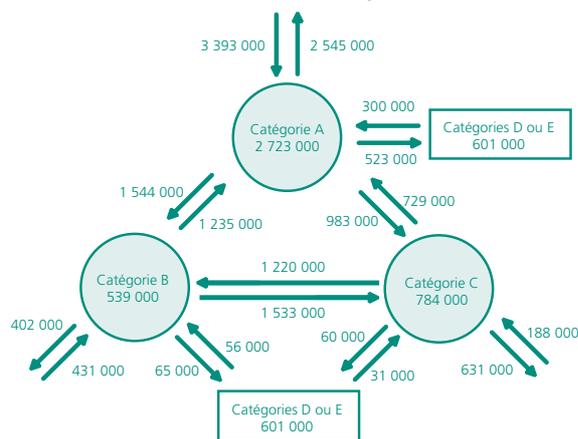
2010, tandis que 2,5 millions sont sorties des listes de Pôle emploi depuis cette catégorie. Ces flux sont d'un ordre de grandeur proche de celui du nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans la catégorie A (2,7 millions à la fin de l'année 2010).

Les transitions sont aussi très élevées en ce qui concerne l'activité réduite (catégories B et C). Les entrées et sorties directes de ces deux catégories (0,6 million et 1,0 million, respectivement) sont néanmoins relativement moins importantes que les flux en provenance ou en direction des autres catégories (2,6 millions d'entrées et 2,1 millions de sorties, pour l'essentiel en provenance ou en direction de la catégorie A). Les transitions entre les catégories B et C sont également fréquentes (1,5 million de la catégorie B vers la catégorie C et 1,2 million en sens inverse).

En 2010, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi dans la catégorie A (+0,2 % en moyenne par mois) résulte exclusivement d'un flux de nouvelles inscriptions supérieur au flux de sortie des listes (6) (tableau 7). Les transitions en provenance ou en direction des autres catégories de demandeurs d'emploi ont pour leur part contribué, comme les années précédentes, à modérer la croissance du nombre de demandeurs d'emploi, les transitions en provenance de la catégorie A étant nettement supérieures à celles en direction de cette catégorie.

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (+0,8 % en moyenne par mois) résulte au contraire du maintien à un niveau élevé

Graphique 9 • Les flux externes et internes sur les listes de demandeurs d'emploi en 2010 *



* Données brutes ; pour les flux, seules sont analysées ici les transitions d'un mois sur l'autre

Lecture : en 2010, 1 544 000 transitions (d'au moins un mois) ont eu lieu de la catégorie A à la catégorie B ; fin 2010, 2 723 000 personnes étaient inscrites à Pôle emploi en catégorie A (données cvs-cjo).

Champ : France métropolitaine.

des transitions en provenance de la catégorie A (le solde net reste stable à +3,9 %). Les entrées/sorties directes de l'activité réduite (-2,9 %) contribuent pour leur part à modérer la croissance du nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite, de façon moindre toutefois qu'avant la crise (tableau 8). Le taux de sorties directes de ces catégories reste en effet inférieur à son niveau d'avant crise (7,2 % du stock en moyenne chaque mois, contre plus de 8 % avant 2009), alors que le taux d'entrées directes (4,3 %) est revenu à un niveau proche de celui observé en 2006.



Source : Dares-Pôle emploi, fichier historique statistique ; calculs Dares.

(6) Les entrées directes sont supérieures aux sorties directes. Une sortie directe est une sortie des listes de Pôle emploi qui n'est pas suivie d'une réinscription dans une autre catégorie ; une entrée directe est une inscription (dans ce contexte en catégorie A) qui ne résulte pas d'une transition en provenance des autres catégories.

Tableau 7 • Flux mensuels d'entrées et de sorties de ou vers la catégorie A

En % de l'effectif en début de période

		2006	2007	2008	2009	2010
Entrées directes en catégorie A	(1)	10,3	11,5	13,5	13,4	10,7
Sorties directes de la catégorie A	(2)	9,0	9,8	10,3	9,3	8,0
Solde des entrées/sorties directes	(3)=(1)-(2)	1,3	1,7	3,2	4,1	2,7
Transition de l'activité réduite vers la catégorie A	(4)	5,7	6,1	7,0	7,0	6,2
Transition de la catégorie A vers l'activité réduite	(5)	7,4	8,0	8,7	8,8	8,0
Solde des transitions de/vers l'activité réduite	(6)=(4)-(5)	-1,8	-1,9	-1,7	-1,8	-1,8
Solde des transitions de/vers les catégories D et E	(7)	-0,5	-0,6	-0,7	-0,8	-0,7
Variation de la catégorie A	(3)+(6)+(7)	-0,9	-0,8	0,9	1,5	0,2

Lecture : en 2010, 8,0 % du stock de demandeurs d'emploi en catégorie A sont en moyenne sortis chaque mois des listes de Pôle emploi ; un nombre de personnes équivalent à 6,2 % du stock de demandeurs d'emploi de la catégorie A s'y est inscrit en provenance de l'activité réduite.

Note : données cvs-cjo ; les taux de sorties sont calculés en moyenne annuelle des flux mensuels.

Champ : France métropolitaine.

Tableau 8 • Flux mensuels d'entrées et de sorties de ou vers l'activité réduite (catégories B et C)

En % de l'effectif en début de période

		2006	2007	2008	2009	2010
Entrées directes en activité réduite	(1)	4,2	4,6	4,9	5,1	4,3
Sorties directes de l'activité réduite	(2)	8,2	8,6	8,1	7,2	7,2
Solde des entrées/sorties directes	(3)=(1)-(2)	-3,9	-4,0	-3,3	-2,2	-2,9
Transition de la catégorie A vers l'activité réduite	(4)	16,3	16,3	16,4	19,1	17,5
Transition de l'activité réduite vers la catégorie A	(5)	12,4	12,4	13,2	15,2	13,6
Solde des transitions de/vers la catégorie A	(6)=(4)-(5)	3,9	3,9	3,1	3,9	3,9
Solde des transitions de/vers les catégories D et E	(7)	-0,4	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3
Variation de l'activité réduite	(3)+(6)+(7)	-0,4	-0,4	-0,4	1,4	0,8

Lecture : en 2010, 4,3 % du stock de demandeurs d'emploi en activité réduite sont en moyenne entrés chaque mois sur les listes de Pôle emploi ; un nombre de personnes équivalent à 17,5 % de ce stock y est entré en provenance de la catégorie A.

Note : données cvs-cjo ; les taux de sortie sont calculés en moyenne mensuelle.

Champ : France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, fichier historique statistique ; calculs Dares.

Source : Dares-Pôle emploi, fichier historique statistique ; calculs Dares.

La part des demandeurs d'emploi de longue durée a augmenté entre décembre 2008 et décembre 2009

Les demandeurs d'emploi de longue durée (7), c'est-à-dire inscrits dans les catégories A, B ou C depuis un an ou plus, représentent fin 2010 40,3 % des demandeurs d'emploi des catégories A, B et C (+4,8 points par rapport à 2009), soit 1 646 000 personnes (tableau 9). Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée a continué de progresser en 2010 à un rythme élevé (+19,1 %), proche de celui observé en 2009 (graphique 10). La cohorte très nombreuse de demandeurs d'emploi entrés sur les listes de Pôle emploi en 2009 a basculé pour partie dans la catégorie des demandeurs de longue durée en 2010, du fait de la faiblesse persistante des taux de sortie des listes. Le ralentissement concomitant en 2010 des entrées de nouveaux demandeurs d'emploi a également contribué à l'augmentation de la proportion des demandeurs d'emploi de longue durée.

Le nombre de demandeurs d'emploi de très longue durée (inscrits depuis au moins 24 mois) a pour sa part accéléré, avec une augmentation de près de 25 %. Cette dynamique des demandes d'emploi de très longue durée en 2010 est la conséquence du nombre important des entrées sur les listes fin 2008 et des perspectives dégradées de sortie des listes de cette cohorte depuis son entrée au début de la crise.

Sans être inscrits continûment sur les listes pendant plus de 12 ou de 24 mois, certains demandeurs d'emploi ont pu cumuler une durée importante d'inscription sur les listes au cours des deux dernières années, au travers de plusieurs épisodes de demande d'emploi. Plus de la moitié des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes en décembre 2010 l'a été au moins 12 mois, consécutifs ou non, au cours des 24 derniers mois (soit 2 288 000 personnes), c'est-à-dire depuis janvier 2009. Ce nombre a augmenté en 2010 un peu moins (+16,3 %) que celui des demandeurs d'emploi de longue durée (+19,1 %). Pour ceux d'entre eux qui ne sont pas demandeurs d'emploi de longue durée (soit 642 000 fin 2010), ils se sont réinscrits sur les listes de Pôle emploi à la suite d'une sortie des listes datant de moins de 12 mois.

Tableau 9 • Demandeurs d'emploi des catégories A, B et C de longue durée, de très longue durée et inscrits 12 mois au cours des 24 derniers mois

Effectifs en milliers, taux et part en %

Demandeurs d'emploi ...	Effectifs au 31 décembre		Taux de croissance	Part dans les catégories A, B et C	
	2009	2010	2010	2009	2010
...de longue durée	1 381	1 646	19,1	35,5	40,3
...de très longue durée	620	773	24,7	15,9	18,9
...pendant 12 mois au cours des 24 derniers mois	1 967	2 288	16,3	50,5	56,0

Note : données brutes ; pour calculer les différentes parts, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C est tiré du fichier historique statistique de Pôle emploi ; des écarts peuvent apparaître entre les données STMT, publiées dans les *Dares Indicateurs* mensuels et les données du fichier historique statistique : les sorties des listes de moins de 3 jours constituent dans les données STMT une fin d'épisode de demande d'emploi alors que de telles sorties ne sont pas comptabilisées dans le fichier historique statistique, où les demandes d'emploi espacées de moins de 3 jours sont considérées comme une unique demande continue.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C en France métropolitaine.

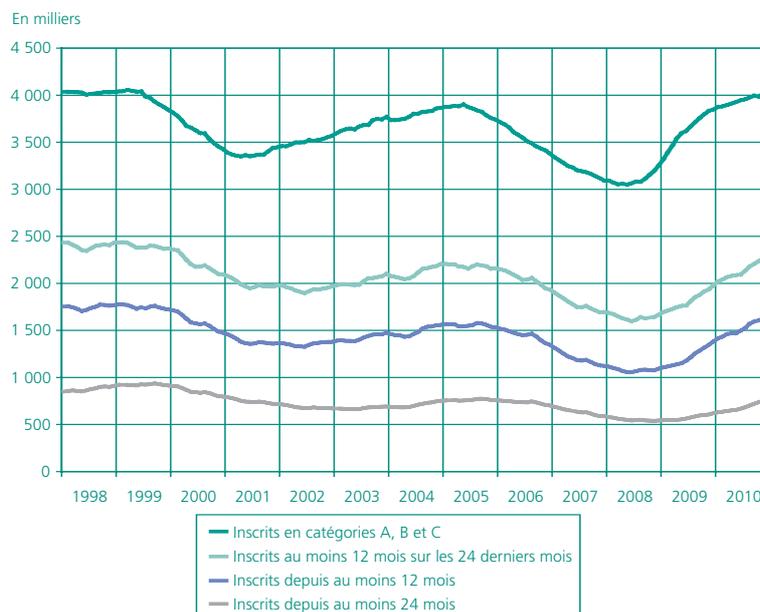
Plus d'un demandeur d'emploi sur cinq inscrits fin décembre 2010 a connu au moins deux périodes de demande d'emploi au cours de l'année

L'importance des flux d'entrées et de sorties sur les listes de Pôle emploi ne traduit pas nécessairement un taux de rotation élevé des demandeurs d'emploi. Il peut en effet s'agir des mêmes personnes qui s'inscrivent plusieurs fois au cours de l'année, effectuant des allers-retours sur les listes (par exemple, suite à des formations, des problè-

Source : Dares-Pôle emploi, fichier historique statistique ; calculs Dares.

(7) Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée ou de très longue durée est calculé à partir du fichier historique statistique de Pôle emploi. On considère dans ce fichier que l'épisode de demande d'emploi n'est pas interrompu lorsqu'une sortie des listes est suivie d'une réinscription moins de trois jours plus tard, et que cette réinscription se fait dans l'une des trois catégories A, B ou C. Mesuré à partir des statistiques mensuelles du marché du travail (STMT), le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée s'est établi à 1 533 000 en décembre 2010.

Graphique 10 • Demandeurs d'emploi de longue durée, de très longue durée et inscrits 12 mois consécutifs ou non au cours des 24 derniers mois



Note : les données STMT sont corrigées des jours ouvrables et des variations saisonnières, les données du FHS sont brutes

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C en France métropolitaine.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT pour le nombre de demandeurs de catégories A, B et C et fichier historique statistique ; calculs Dares pour les autres séries.

mes administratifs ou encore des reprises d'emploi de courte durée).

22 % des demandeurs d'emploi étaient dans cette situation fin 2010, ayant enregistré au moins deux périodes de demande d'emploi sur les listes au cours de l'année (tableau 10). Cette proportion est restée globalement stable par rapport à l'année précédente. Le nombre de demandeurs d'emploi ayant connu plus de deux demandes au cours de l'année est resté constant en 2010.

Tableau 10 • **Demandeurs d'emploi des catégories A, B et C au 31 décembre selon le nombre de périodes de demande d'emploi au cours de l'année**

Effectifs en milliers, taux et part en %

	Effectifs		Structure		Glissement annuel	Taux de croissance
	2009	2010	2009	2010	2010	2010
Une demande.....	3 039	3 195	78,1	78,2	156	5,1
Deux demandes	724	760	18,6	18,6	37	5,1
Trois demandes ou plus..	130	129	3,3	3,1	-1	-1,1

Note : données brutes, fin de période ; les glissements annuels correspondent pour une année donnée à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin de cette année et le nombre de demandeurs d'emploi à la fin de l'année précédente ; les taux de croissance rapportent ces glissements au nombre de demandeurs d'emploi un an auparavant.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C en France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, fichier historique statistique.

Benoît OURLIAC (Dares).

Pour en savoir plus

- [1] Minni C., Argouac'h J., Fontaine M., Pons S, Rémy V., Rey M. (2011), « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2010 », *Dares Analyses* n° 065, août.
- [2] Bersche, K., Vong M. (2011), « 1,9 million d'embauches de plus d'un mois au troisième trimestre de 2011 », *Acosse Stat* n° 136, octobre.
- [3] Pasquereau, A. (2011), « Les dispositifs publics d'accompagnement des restructurations en 2009 et 2010 : forte hausse des adhésions à la CRP et au CTP et développement du FNE-formation », *Dares Analyses* n° 059, juillet.
- [4] Merlier R., Rochut J. (2011), « La dispense de recherche d'emploi en 2009 et 2010 : en baisse continue », *Dares Analyses*, n° 037, mai.
- [5] Bernardi V. (2011), « Les sortants des listes de 2007 à 2010 : recul marqué des taux de sortie pour reprise d'emploi avec la crise », *Dares Analyses*, n° 090, décembre.

Encadré 1

DESCRIPTION DES SOURCES

Statistiques mensuelles du marché du travail (STMT)

Les statistiques mensuelles du marché du travail (STMT) sont réalisées à partir d'extractions mensuelles des fichiers opérationnels de Pôle emploi, effectuées peu de jours après la fin du mois. Ces statistiques comprennent des informations individuelles sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à la fin du mois, ainsi que sur les demandeurs d'emploi entrant et sortant des listes au cours du mois. Ces données administratives sont exhaustives. Elles comptabilisent notamment l'ensemble des flux d'entrées et de sorties des listes même pour de très courtes durées.

L'enquête Sortants

Depuis le deuxième trimestre 2001, Pôle emploi et la Dares mènent une enquête auprès des demandeurs d'emploi sortant des listes de Pôle emploi afin d'estimer précisément les motifs réels de sortie des listes (en particulier les reprises d'emploi) et la nature des emplois retrouvés. En effet, la statistique administrative, sur laquelle s'appuie le suivi mensuel des demandeurs d'emploi, ne comptabilise que les reprises d'emploi explicitement déclarées à Pôle emploi par les demandeurs d'emploi. Or, les demandeurs d'emploi peuvent sortir des listes parce qu'ils ont retrouvé un emploi alors que leur sortie est enregistrée par Pôle emploi dans un autre motif administratif (par exemple, près de 45 % des personnes sorties pour défaut d'actualisation de leur situation mensuelle ont en fait repris un emploi ; il en est de même pour 29 % de celles sorties pour radiation administrative (tableau A)).

Cette enquête est réalisée par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi en mars, juin, septembre et décembre. L'interrogation a lieu trois mois après le mois de leur sortie des listes. Sont interrogées les personnes qui ont déclaré avoir repris un emploi, celles dont la déclaration est imprécise ou qui ont omis de répondre à Pôle emploi. 15 000 personnes sont interrogées chaque trimestre.

Les résultats de cette enquête sont exploités pour déterminer la structure des sorties des listes de Pôle emploi par motifs décrits dans le tableau 5, ainsi que les taux de sortie par motifs et catégorie dans le tableau 6. Les données disponibles uniquement pour le dernier mois de chaque trimestre, sont complétées pour les autres mois (les données manquantes sont supposées égales à une moyenne pondérée des données sur les mois connus les plus proches) de façon à couvrir l'ensemble des mois de l'année. Les effectifs du tableau 5 sont calculés en appliquant ces données interpolées aux flux mensuels sortants mesurés par les statistiques mensuelles du marché du travail, tandis que les taux de sortie du tableau 6 correspondent à la moyenne annuelle des quatre taux mensuels disponibles au cours de l'année (mars, juin, septembre et décembre).

Une analyse plus détaillée des résultats de l'enquête Sortants en 2010, accompagnée d'une mise en perspective depuis 2007 a fait l'objet d'une publication spécifique [5].

Tableau A • Répartition par motif réel des motifs administratifs en 2010

En %

Motif réel	Motif administratif				
	Reprises d'emploi déclarées	Arrêts de recherche	Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation	Radiations administratives	Autres cas
Reprise d'emploi	91,8	12,6	44,7	28,6	15,3
Formation	1,8	2,7	4,4	2,6	3,9
Arrêt temporaire de recherche d'emploi	0,0	17,0	0,3	0,1	0,3
Non-renouvellement motivé de la demande	0,5	58,9	5,4	4,8	4,1
Non-renouvellement accidentel de la demande	1,0	2,8	5,9	3,4	1,6
Fin d'activité	1,4	1,4	14,9	8,1	4,8
Radiation administrative	2,9	3,9	22,3	31,4	41,7
Autre motif de sortie	0,0	0,0	0,0	18,8	0,0
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	0,7	0,7	2,0	2,3	28,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Poids dans la reprise d'emploi réelle</i>	<i>46,6</i>	<i>2,2</i>	<i>41,0</i>	<i>6,1</i>	<i>4,0</i>

Lecture : 44,7 % des cessations d'inscription pour défaut d'actualisation reflètent en réalité des reprises d'emploi.

Note : le motif administratif « autre cas » n'inclut pas les sorties pour maladie ou maternité, pour entrée en formation ou en dispense de recherche d'emploi, pour départ à la retraite ou déménagement avec changement d'unité locale.

Champ : France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi (STMT et enquête Sortants).

Fichier historique des demandeurs d'emploi de Pôle emploi (FHS)

Le FHS contient l'ensemble des périodes d'inscription sur les listes de demandeurs d'emploi de Pôle emploi des personnes ayant été inscrites sur ces listes au moins deux jours sur les dix dernières années. Il fournit une information individuelle (sexe, date de naissance, niveau de qualification, pratique de l'activité réduite). Il permet un suivi longitudinal des demandeurs d'emploi, suivi qui ne peut pas être réalisé avec les statistiques mensuelles du marché du travail. Pour la présente analyse, il est utilisé dans sa version échantillon au 1/10^e.

Ce fichier est utilisé dans cette publication pour calculer les flux de demandeurs d'emploi entre les différentes catégories (graphique 9, tableaux 7 et 8), ainsi que les durées d'inscription et la récurrence sur les listes de Pôle emploi (graphique 10, tableaux 9 et 10).

Les flux mensuels de demandeurs d'emploi entre les différentes catégories sont définis comme les changements de catégories entre deux fins de mois successives ; ce faisant, ils minorent les transitions réelles en ne tenant pas compte des changements de catégories ou des allers-retours infra-mensuels au sein d'une même catégorie. Ils sont cumulés pour les douze mois de l'année 2010 pour obtenir les données présentées sur le graphique 9. Les taux présentés dans les tableaux 7 et 8 sont calculés en rapportant les flux pour chaque mois aux effectifs du mois précédant, puis en faisant la moyenne de ces taux pour chacun des douze mois de l'année 2010.

La mesure de la qualification des demandeurs d'emploi

L'information sur la qualification des demandeurs d'emploi est renseignée dans les fichiers opérationnels de Pôle emploi par le conseiller du demandeur, à la suite du premier entretien et en tenant compte du métier recherché. La répartition des demandeurs d'emploi selon leur qualification est présentée dans le tableau 4. Malgré des intitulés proches au niveau agrégé de ceux de la classification des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'Insee, la « qualification » telle qu'elle est renseignée dans les fichiers de Pôle emploi diffère de la PCS telle qu'elle est déterminée par exemple dans l'enquête Emploi de l'Insee à partir des réponses des personnes interrogées à un ensemble de questions.

Il n'est pas possible d'opérer une comparaison directe de la répartition des demandeurs d'emploi selon chacune de ces deux nomenclatures (qualification et PCS), les fichiers opérationnels de Pôle emploi ne décrivant pas la catégorie socio-professionnelle des inscrits et les enquêtes de l'Insee ne contenant pas d'information sur la qualification des demandeurs d'emploi au sens de Pôle emploi. Toutefois, sur des populations *a priori* relativement proches, les demandeurs d'emploi en catégorie A d'âge médian (25-49 ans) et les chômeurs au sens du BIT recensés par l'enquête Emploi inscrits à Pôle emploi du même âge, des écarts substantiels peuvent être mis en évidence pour des intitulés identiques (tableau B).

Il convient de préciser que la catégorie socioprofessionnelle se réfère pour les chômeurs au sens du BIT aux emplois antérieurs, tandis que la qualification renseignée dans les fichiers de Pôle emploi repose sur les métiers recherchés. Néanmoins, l'essentiel de la divergence provient plutôt directement de différences de codification au sein de mêmes familles professionnelles. Ainsi, la classification utilisée par Pôle emploi privilégie la catégorie « employé » dans un certain nombre de secteurs comme le commerce, le transport et la logistique, l'action sociale, la santé et les loisirs ou encore l'hôtellerie-restauration, tandis que les familles professionnelles de ces secteurs sont plutôt occupées par des ouvriers au sens de la catégorie socioprofessionnelle.

Tableau B • Répartition des demandeurs d'emploi par qualification dans les fichiers de Pôle emploi et répartition des chômeurs BIT inscrits à Pôle emploi par PCS en 2010

En %

	Demandeurs d'emploi en catégorie A âgés de 25 à 49 ans	Chômeurs au sens du BIT inscrits à Pôle emploi âgés de 25 à 49 ans
	<i>Classification Pôle emploi</i>	<i>PCS</i>
Ouvriers	23,0	36,0
Employés	61,0	32,0
Autres catégories	16,0	32,0
<i>dont : chômeurs n'ayant jamais travaillé..</i>	-	7,0

Lecture : 32 % des chômeurs au sens du BIT d'âge médian et inscrits à Pôle emploi étaient considérés comme des employés au sens de la PCS, du fait de leur trajectoire professionnelle antérieure ; 61 % des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi du même âge sont considérés comme « employés » dans les fichiers opérationnels de Pôle emploi.

Sources : Dares-Pôle emploi (STMT), Insee (enquête Emploi) ; calculs Dares.

Champ : France métropolitaine.

LES CATÉGORIES DE DEMANDEURS D'EMPLOI

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes.

- **Catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- **Catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (*i.e.* de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- **Catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (*i.e.* de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- **Catégorie D** : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi sans emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP) ;
- **Catégorie E** : demandeurs d'emploi en emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Dans les fichiers administratifs de Pôle emploi, huit catégories de demandeurs d'emploi sont utilisées (catégories 1 à 8). Ces catégories ont été définies par arrêté (arrêté du 5 février 1992 complété par l'arrêté du 5 mai 1995). Jusqu'au mois de février 2009, les publications étaient fondées sur ces catégories. Le tableau suivant présente la correspondance entre les catégories utilisées à des fins de publication statistique à partir de mars 2009 et les catégories administratives auxquelles Pôle emploi a recours dans sa gestion des demandeurs d'emploi.

Catégories statistiques	Catégories administratives
Catégorie A	Catégories 1, 2, 3 hors activité réduite
Catégorie B	Catégories 1, 2, 3 en activité réduite
Catégorie C	Catégories 6, 7, 8
Catégorie D	Catégorie 4
Catégorie E	Catégorie 5
Catégories A, B, C	Catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8

La situation réelle au regard de l'emploi des demandeurs d'emploi peut, dans certains cas, ne pas correspondre à la catégorie dans laquelle ils sont enregistrés : si cette correspondance est contrôlée pour les demandeurs d'emploi indemnisés, il n'en est pas de même des demandeurs d'emploi non indemnisés.

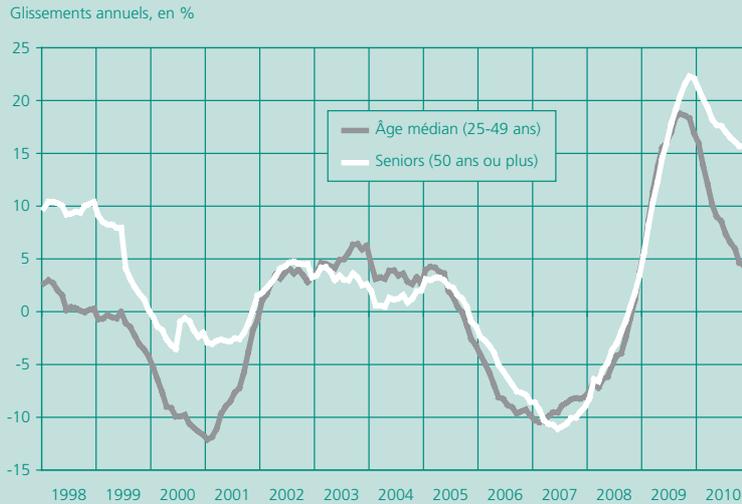
Les entrées et les sorties des listes de Pôle emploi sont enregistrées pour l'ensemble ABC et non au niveau de chacune des catégories A, B ou C du fait des nombreuses transitions possibles entre ces trois catégories.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI ÂGÉS DE 50 ANS OU PLUS

Depuis mi-2009, le nombre de demandeurs d'emploi d'âge médian (25-49 ans) et celui des seniors (50 ans ou plus) évoluent de façon divergente. Ainsi, fin 2009, la progression du nombre de demandeurs d'emploi d'âge médian avait déjà commencé à ralentir par rapport au pic du début d'année, tandis que pour les seniors elle était encore en accélération (graphique A). En 2010, les écarts se sont encore creusés : alors que le nombre de demandeurs d'emploi d'âge médian n'a progressé que de 4,4 %, celui des seniors a crû de 16,0 %.

Une telle différence d'évolution par âge n'avait pas été observée depuis presque 10 ans ; en particulier, lors du précédent retournement conjoncturel fin 2001, le nombre de demandeurs d'emploi d'âge médian et celui des seniors avaient augmenté au même rythme puis avaient suivi les mêmes évolutions jusqu'en 2009. Au total, fin 2010, le nombre de demandeurs d'emploi des seniors avait augmenté de près de 50 % depuis le début de la crise, contre 30 % environ pour les jeunes et les âges médians.

Graphique A • Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi selon l'âge



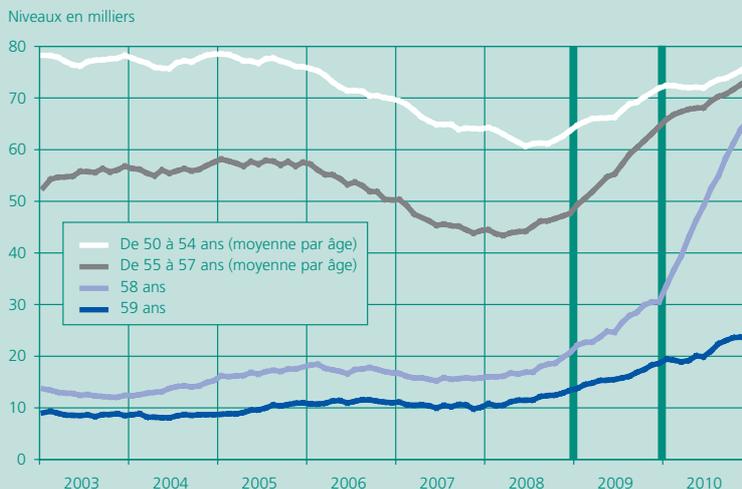
Note : données cvs-cjo, fin de mois ; les taux de croissance annuels correspondent pour un mois à la variation du nombre de demandeurs d'emploi à la fin de ce mois par rapport au nombre de demandeurs à la fin du même mois de l'année précédente.

Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C en France métropolitaine.

Le relèvement progressif de l'âge d'éligibilité à la dispense de recherche d'emploi (DRE) a contribué selon toute vraisemblance depuis 2009 aux écarts d'évolution observés entre le nombre de demandeurs d'emploi d'âge médian (25-49 ans) et celui des seniors (50 ans ou plus). En effet, l'âge minimum pour bénéficier de la DRE pour les allocataires de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) a été porté de 55 ans (1) à 58 ans au 1^{er} janvier 2009, puis à 59 ans un an plus tard. Les seniors qui ne peuvent alors plus bénéficier de la DRE suite à la réforme sont restés *a priori* sur les listes des demandeurs d'emploi pour continuer à percevoir leur allocation, alors qu'ils en seraient sortis s'ils avaient accédé à la DRE comme auparavant.

Graphique B • Demandeurs d'emploi seniors tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi selon l'âge détaillé



Note : données brutes, fin de mois.

Source : Dares-Pôle emploi, fichier historique statistique.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C âgés de 50 à 59 ans en France métropolitaine.



(1) Pour les personnes ayant validé 160 trimestres d'annuités pour leur retraite ; 57,5 ans sinon. Les seuils d'âge et leur relèvement différent pour les allocataires de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ou de l'allocation équivalent-retraite (AER) ; pour une présentation détaillée de la DRE et de ses évolutions récentes [4].



La décomposition du nombre de demandeurs d'emploi par âge détaillé confirme cette hypothèse. Avant la réforme des DRE, des écarts importants existaient entre les classes d'âge concernées par la DRE et celles plus jeunes qui ne bénéficiaient pas de cette mesure. En l'espace d'un an, le nombre de demandeurs d'emploi concernés par la réforme converge rapidement vers le nombre de demandeurs d'emploi de la classe d'âge juste inférieure qui ne bénéficie pas ou plus de la DRE. Une telle évolution a pu être observée en 2009 pour les demandeurs d'emploi âgés de 55 à 57 ans, et en 2010 pour les demandeurs d'emploi âgés de 58 ans (graphique B).

L'effet de la réforme sur le nombre de demandeurs d'emploi peut être estimé à partir d'une maquette modélisant les flux d'entrée en DRE. Sous l'hypothèse forte que les taux de sortie des listes pour d'autres motifs que la DRE n'ont pas été modifiés suite à la réforme (2), on estime que la suppression progressive de la DRE pourrait avoir eu pour effet mécanique d'accroître le nombre de demandeurs d'emploi (en catégories A, B ou C) :

- de 35 000 à la fin 2009 ;
- d'un total de 94 000 à la fin 2010 (soit un effet de +59 000 sur la seule année 2010) (3).

Sous cette hypothèse, la réforme de la DRE aurait contribué pour près d'un tiers à l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus en 2009 et pour les deux tiers à celle observée en 2010. Hors prise en compte des effets de la DRE, le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus aurait augmenté à un rythme proche de celui des demandeurs d'emploi d'âge médian depuis 2008 (tableau C).

Cette estimation des effets du resserrement progressif des conditions d'accès à la DRE sur le nombre de demandeurs d'emploi constitue toutefois un majorant de l'effet de court terme de la réforme car il est vraisemblable que celle-ci ait eu aussi pour effet d'accroître les taux de sortie des listes pour autres motifs. À moyen terme, à un horizon de 2 à 5 ans, cette réforme devrait en outre affecter favorablement les comportements des salariés et des entreprises et contribuer ainsi principalement à augmenter le taux d'emploi des seniors.

Tableau C • Estimation des effets de la réforme de la DRE sur le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus

			2008	2009	2010
Niveaux en fin d'année (milliers)	Demandeurs d'emploi âgé de 50 ans ou plus.....	(1)	510	622	715
	Effet estimé de la réforme de la DRE.....	(2)	0	35	94
	Demandeurs d'emploi âgé de 50 ans ou plus corrigés des effets de la réforme de la DRE.....	(2)-(1)	510	587	621
Taux de croissance de décembre à décembre (%)	Demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus.....	(3)	4,0	21,9	14,9
	Contribution de l'effet estimé de la réforme de la DRE.....	(4)	-	6,9	10,1
	Demandeurs d'emploi âgé de 50 ans ou plus corrigés des effets de la réforme de la DRE.....	(4)-(3)	4,0	15,0	5,8
	Demandeurs d'emploi d'âge médian (25-49 ans).....		3,5	16,1	4,3

Lecture : fin 2010, le nombre de demandeurs d'emploi âgé de 50 ans ou plus était de 715 000 ; sans la réforme de la DRE, 94 000 de ces demandeurs d'emploi auraient bénéficié de ce dispositif et ne seraient pas inscrits sur les listes de Pôle emploi dans les catégories A, B ou C. La progression des demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus a été de +21,9 % en 2009 ; sans la réforme des DRE, cette évolution aurait été de +15,0 %, soit un rythme proche de celui observé pour les demandeurs d'emploi d'âge médian (+16,1 %).

Note : données brutes, fin de période.

Source : Dares-Pôle emploi, fichier historique statistique ; calculs Dares.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C en France métropolitaine.

(2) Il s'agit d'une hypothèse forte car il est vraisemblable qu'une partie des demandeurs d'emploi qui ne bénéficie plus de la DRE soit sortie plus vite des listes de Pôle emploi pour d'autres motifs, même si la situation conjoncturelle encore dégradée de 2009-2010 a pesé sur leurs perspectives de retour à l'emploi.

(3) La maquette utilisée pour estimer cet effet ne permet pas de le décomposer par catégorie de demandeur d'emploi ; néanmoins, il est vraisemblable qu'il porterait pour une large partie sur les demandeurs d'emploi en catégorie A.

Encadré 4

LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI : UN CONCEPT DIFFÉRENT DU CHÔMAGE AU SENS DU BIT

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du BIT : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi. Les données relatives aux demandeurs d'emploi sont issues des fichiers administratifs de gestion de Pôle emploi. La répartition entre les diverses catégories A, B ou C s'effectue sur la base de règles juridiques portant notamment sur l'obligation de faire des actes positifs de recherche d'emploi et d'être immédiatement disponible. L'exercice d'une activité réduite est autorisé.

Pour mémoire, un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui :

- n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence,
- est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Seule une enquête statistique peut vérifier si ces critères sont remplis. En France, il s'agit de l'enquête Emploi de l'Insee. Alors que le chômage au sens du BIT constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi peut être affecté par d'autres facteurs : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi...

L'Insee publie chaque trimestre les indicateurs de référence pour le chômage au sens du BIT à partir des résultats trimestriels de son enquête Emploi pour la France métropolitaine. Les dernières estimations de l'Insee sont disponibles sur son site Internet, à l'adresse suivante : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=14>. Ces estimations font état d'un taux de chômage au sens du BIT (rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives – en emploi ou au chômage) de 9,2 % au 4^e trimestre 2011 pour la France métropolitaine, soit 2 619 000 chômeurs, et de 9,7 % pour la France (incluant les Dom). Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des statistiques des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi et du chômage au sens du BIT est disponible sous forme de dossier sur le site Internet de l'Insee à l'adresse suivante :

http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=dossiers_web/chomage/chomage.htm